

Retour au sommaire du site qui donne accès à notre base documentaire (Base docu):

<http://www.pierre-poivre.fr/>

## Reconnaissance des côtes de Madagascar par le chevalier Grenier

Jacques-Raymond vicomte du Giron- Grenier, chevalier de Giron- Grenier

---

Par Jean-Paul Morel

Carte de Madagascar => <http://www.pierre-poivre.fr/Carte-Madagascar.jpg>

### Chronologie <sup>1</sup>:

Le 8 juin 1768 : arrivé de Grenier à l'Isle de France sur la corvette *l'Heure du Berger*.<sup>2</sup>

Le 12 août : *l'Heure du Berger* commandée par Grenier appareille de l'Isle de France.

Le 26 août : *l'Heure du Berger* mouille devant Foulpointe.

Le 16 septembre : appareillage de Foulpointe.

Le 30 septembre : visite du lac de Nossibé.

Le 12 octobre : appareillage de Tamatave, route sur Yvondrou.

Le 7 novembre : mouillage à Manourou.

Le 25 novembre : mouillage à Mananzary.

Le 13 décembre : appareillage de Mananzary et navigation sur l'île Bourbon.<sup>3</sup>

Le 23 décembre, escale à Bourbon jusqu'au 8 janvier.

Le 11 janvier 1769, *l'Heure du Berger* est de retour au Port-Louis de l'Isle de France.

### Ordre de Mission

Laissons Grenier présenter sa mission :

« En 1767 je fus nommé pour commander la corvette du Roi *l'Heure-du-Berger*. Par le Mémoire du Roi, qui devait me servir d'instruction, j'étais destiné au service des Isles de France & de Bourbon. Cette navigation, quelque satisfaisante qu'elle soit, ne m'offrait qu'une carrière fort limitée, & peu propre à satisfaire ma curiosité & à m'instruire par moi-même de l'état des Mers de l'Inde. En conséquence j'eus l'honneur de demander au Ministre l'agrément de faire des Observations, & même des Découvertes dans ces mers, lorsque je ne serais point absolument utile au service des deux îles. Je demandai en même temps que M. l'Abbé Rochon fût embarqué avec moi, pour faire les Observations Astronomiques. »<sup>4</sup>

Le ministre agréa cette proposition et transmet à ce sujet ses instructions à Dumas et Poivre :

« L'intention du Roi est que ce bâtiment tienne la mer pour faire des observations lorsqu'il ne sera pas employé au service aux îles. En conséquence, Sa Majesté y fera embarquer M. l'abbé Rochon qui travaillera de concert avec M. Grenier. »<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> La plupart des dates sont fournies par le journal de M. Sirandré (Base docu=>Août 1768)

<sup>2</sup> « 8 juin 1768 – Est arrivé le senau du Roi *l'Heure du Berger* ... » (Base docu=> Sans date n°36 : Journal de Dumas)

<sup>3</sup> *Mémoires de la campagne de découvertes dans les mers des Indes*, par le chevalier Grenier, page 9 : « Étant parti le 13 décembre 1768, de Mananzari à l'Isle de Madagascar, j'eus des vents de N.E. & de N.N.E. qui me permirent de faire une cinquantaine de lieues à l'Est [...]. Le dixième jour je mouillai dans la rade de Saint-Paul de l'Isle de Bourbon. [...] Ce même voyage, étant parti de Saint-Paul le 8 janvier, à huit heures du soir, avec des vents variables du Sud à l'Ouest, je fus mouiller dans le Port-Louis de l'Isle de France le 11 à deux heures après midi. »

<sup>4</sup> *Mémoires de la campagne de découvertes* (extrait dans la base documentaire => En 1769 : Grenier rend compte ...)

<sup>5</sup> Base docu=> 10 octobre 1767 : Ministre à Dumas et Poivre. Mission Grenier et Rochon.

Ces mêmes instructions précisait bien que Rochon serait maître de décider de son emploi du temps.

« Je vous recommande donc, Messieurs, de le [Rochon] mettre à portée de faire usage de ses talents et de profiter du voyage que je lui fais faire pour l'utilité générale. Vous pourrez le séparer du bâtiment sur lequel il s'embarque dans le cas où M. le Ch. Grenier serait chargé d'une destination qui ne conviendrait pas aux observations de M. l'abbé Rochon ; mais il vaut mieux les laisser ensemble autant que les circonstances le permettent. »<sup>6</sup>

Grenier de son côté reçut un ordre du ministre conforme à sa demande :

« L'intention de Sa Majesté est, que vous embarquiez sur votre Bâtiment M. l'Abbé Rochon, & que vous vous occupiez, conjointement avec lui, à faire des Observations sur la Navigation, & même des Découvertes, lorsque le Bâtiment ne sera point employé au service des deux Isles. »<sup>7</sup>

Finalement Grenier était parti pour l'Isle de France au début de l'année 1768, sans attendre l'astronome Rochon qui probablement avait préféré traverser sur le vaisseau commandé par son cousin Tromelin. C'est pendant la traversée, qu'en étudiant la route empruntée par Lazard-Picault pour se rendre dans l'archipel des Seychelles en 1744, que Grenier se convainquit qu'on devait pouvoir raccourcir la traversée d'Isle de France en Inde. Arrivé à l'Isle de France le 8 juin, il en parla à l'intendant Poivre :

« Je fis part de mon idée à M. Poivre, qui la trouva bonne ; parce que je lui fis voir que cette route était plus courte de sept à huit cents lieues, que celle qui est usitée dans cette saison ».<sup>8</sup>

Le projet de Grenier était séduisant, mais Poivre avait prévu depuis longtemps une mission cartographique des côtes de Madagascar. Il écrivait au ministre dès le 30 novembre 1767 :

« Lorsque l'*Etoile du matin* sera arrivée ici, je l'emploierai sitôt après l'hivernage à la reconnaissance de toutes les côtes de Madagascar »<sup>9</sup>.

Finalement les circonstances firent que c'est l'*Heure du Berger* qui fut affectée à la mission destinée dans un premier temps à l'*Etoile du Matin*.

### **Grenier est envoyé à Madagascar**

Rochon n'arrive à l'Isle de France que le 23 juillet. L'époque est mal choisie, trop tardive, pour mener une expédition vers l'Inde, et surtout c'est Madagascar qui retient l'attention des administrateurs à l'été 1768. En effet, l'Isle de France ne peut se suffire à elle-même et doit compter sur la grande île pour satisfaire ses besoins en nourriture, mais également en esclaves, force de travail indispensable aux yeux de l'administrateur et du colon. Dumas estime que pour cela il convient de multiplier les lieux de traite. Au même moment, Maudave est arrivé à l'Isle de France, missionné pour aller fonder à Madagascar un établissement colonial, d'où l'intérêt d'envoyer au plus tôt Grenier reconnaître précisément la côte orientale de Madagascar.

Ainsi, malgré l'impatience de Grenier, l'expérimentation d'une nouvelle route des Indes attendra des jours meilleurs ; pour une fois les deux administrateurs sont parfaitement d'accord sur ce qu'il convient de faire prioritairement. Dumas écrit à Poivre le 20 juillet :

« Puisqu'il faut une deuxième embarcation à M. Grenier dans l'entreprise des découvertes à faire pour perfectionner la navigation, l'impossibilité où nous sommes de la lui donner, le déterminera sans doute à suivre l'impulsion que je cherche à lui donner depuis longtemps vers l'objet qui dans ce moment intéresse le plus M. le Duc de Praslin, ainsi je suis entièrement de votre avis sur la préférence à donner à une reconnaissance exacte de la côte de l'Est de Madagascar. »<sup>10</sup>

Le même 20 juillet, Dumas note dans son journal :

« J'ai reçu une lettre de M. Poivre datée d'hier sur la destination de M. Grenier. Cette lettre a été concertée avec M. Grenier lui-même. Il y a des articles qu'il a dictés tout entiers ; elle est contradictoire d'un bout à l'autre, mais comme elle finit par dire que dans les circonstances présentes,

<sup>6</sup> Idem.

<sup>7</sup> Lettre du ministre Praslin, du 13 octobre 1767, reproduite dans *Mémoires de la campagne de découvertes ...*

<sup>8</sup> *Mémoires de la campagne de découvertes*

<sup>9</sup> Base docu => 30 novembre 1767. Poivre au ministre. Conditions de la traite à Madagascar

<sup>10</sup> Base docu => 20 juillet 1768 – Dumas à Poivre. D'accord pour envoyer Grenier en reconnaissance à Madagascar.

il paraît essentiel de faire reconnaître la côte de l'Est de Madagascar, je me suis attaché à cette partie pour déterminer M. Grenier à remplir cet objet le plus instant dans ce moment : telle est ma réponse à M. Poivre. »

Le 27 juillet 1768, l'intendant Poivre informe le ministre de la mission confiée à Grenier :

« M. le chevalier Grenier ira reconnaître toute la côte orientale de Madagascar qui n'est guère bien connue que depuis la rivière d'Yvondrou ou les Matatanes par les vingt-deux degrés sud jusqu'à la pointe du nord qui s'avance au douzième degré de la ligne. Toute la partie qui s'étend depuis ces mêmes Matatanes jusqu'au Fort Dauphin n'est pas connue. Il serait bien important de pouvoir y découvrir un port, c'est l'objet principal de la mission de M. le Ch. Grenier. Cet officier, qui paraît plein d'intelligence, témoigne la meilleure volonté et le plus grand zèle ainsi que M. le Baron de Clugny, et tous les officiers du même bâtiment ». <sup>11</sup>

Si Grenier avait bien montré sa déception à se rendre à Madagascar alors qu'il brûlait de mener à bien son projet de nouvelle route des Indes, ni Dumas ni Poivre ne font état d'une quelconque réticence morale de Grenier à se rendre en mission à Madagascar, cependant plus tard, il écrira :

« Lorsque M. l'Abbé Rochon arriva à l'Isle-de-France, je sollicitai MM. les Commandans de nous employer à la recherche de la route abrégée que je leur avais proposée. J'ose dire même que je persistai plusieurs jours à représenter à M. Dumas, que le but de cette Campagne était infiniment préférable à celui de la Côte de l'Est de Madagascar, où il voulait m'envoyer, & que je le fis avec une sorte d'importunité, parce que mes raisons étaient fondées sur un principe d'humanité, & qu'en pareil cas l'Autorité ne peut se formaliser des représentations honnêtes & respectueuses ; mais cette conduite ayant des bornes, j'obéis en exécutant, la mission de Madagascar. » <sup>12</sup>

Grenier se réfère ici à un « un principe d'humanité » pour justifier ses réticences à se rendre à Madagascar : on ne sait trop ce que l'on doit comprendre, mais ce qui certain c'est qu'il ne s'agit pas d'un scrupule quelconque à participer à une entreprise de colonisation. On lira ci-dessous comment il envisageait la colonisation de Madagascar sans aucune préoccupation d'ordre humanitaire.

### Mission accomplie

*L'Heure du Berger* appareille de l'Isle de France le 12 août 1768<sup>13</sup>, à destination de Foulepointe. Le chevalier Grenier commande l'expédition, il est secondé par le baron de Clugny. Il est prévu qu'après avoir reconnu les environs de Tamatave, situé juste sous Foulepointe, l'expédition se poursuit vers le sud, en cartographiant la côte orientale de Madagascar jusqu'au Fort Dauphin. Dumas a remis à Grenier une lettre d'introduction auprès de Glemet le chef de traite à Foulepointe :

« M. le Ch. Grenier qui va reconnaître la côte de l'Est depuis Tamatave jusqu'au Fort Dauphin, passe à Foulepointe pour prendre des provisions. Je vous prie d'aller au-devant de tout ce qui peut lui être utile ou agréable » <sup>14</sup>

La campagne dure cinq mois, d'août 68 à janvier 69. Nous en avons un récit circonstancié, grâce au journal tenu par M. Sirandré<sup>15</sup>, écrivain cartographe sur *l'Heure du Berger*. A sa lecture, on constate que le programme était trop ambitieux, et que la moitié seulement de la côte à reconnaître a pu être relevée. On trouvera en annexe la liste des plans rapportés par Grenier. Tout le monde est satisfait du travail accompli par ce dernier, et dès le lendemain de son retour, Poivre en rend compte au ministre :

N°4. Corvette *l'Heure du Berger*.

A l'Isle de France, le 13 janvier 1769

Monseigneur,

M. le Ch. Grenier qui avait été envoyé pour reconnaître la côte orientale de Madagascar y chercher des ports, en lever les plans et observer les lieux les plus favorables pour établir des traites avantageuses, vient de rentrer dans ce port après un voyage de quatre mois et demi.

Jusques ici on ne connaissait exactement de la côte orientale de Madagascar que la partie qui s'étend depuis Tamatave, un peu au-dessous de Foulepointe, jusqu'à la baie de Vohémare, au nord de celle

<sup>11</sup> Base docu => 27 juillet 1768 - Poivre au ministre. Missions cartographiques de Rochon, Tromelin son parent et Grenier

<sup>12</sup> Mémoires de la campagne de découvertes dans les mers des Indes, par le chevalier Grenier

<sup>13</sup> « 12 août 1768 - *l'Heure du Berger* a appareillée hier ... elle n'a pu partir qu'aujourd'hui. » (Journal de Dumas)

<sup>14</sup> Base docu=> 11 août 1768 - Dumas à Glemet. Annonce la venue à Foulepointe de Grenier.

<sup>15</sup> Base docu=>Août 1768 - journal de M. Sirandré.

d'Antongil. M. le Ch. Grenier a commencé par vérifier la carte que nous avons de cette partie<sup>16</sup>. Il l'a trouvée exacte, puis il a descendu la côte depuis Tamatave, jusqu'à la rivière de Manansari. Il en a levé les plans très détaillés ; il a parcouru toutes les anses, a vérifié toutes les sondes et les mouillages. Il a même reconnu le cours des rivières, principalement dans l'intérieur des terres, et son voyage sera certainement très utile. Il n'est pas possible de mettre plus de zèle et d'intelligence à remplir une mission que M. le Ch. Grenier en a mis à remplir la sienne. Cet officier s'est occupé très utilement à rechercher également les lieux où l'on pourrait établir des traites avantageuses. Il a reconnu le grand lac de Nocévé [Nosive/ Nossibé] dont on n'avait qu'une connaissance très imparfaite. Il a vu par lui-même que les bords de ce lac ainsi que la presqu'île qui s'avance dans son milieu étaient des pays délicieux, très fertiles et habités par des peuples très affables qui ne désirent que l'occasion de pouvoir traiter avec le Français.

M. le Ch. Grenier a trouvé dans la partie qu'on nomme Manourou [Mahanoro] un pays également excellent et très sain où les vaisseaux peuvent aller mouiller en toute sûreté pendant la belle saison, et dont les habitants désirent ardemment que les Français fassent chez eux un établissement de traite. Un chef de cette contrée nommé *Dian-Sara* s'est même embarqué sur la corvette *l'Heure du Berger* dans la seule vue de venir ici nous solliciter d'établir une traite dans son village. Ce chef paraît un homme très intelligent et très honnête. Nous allons le faire habiller aux frais du Roi, et nous le renverrons dans son pays avec quelques présents. Nous pensons que c'est un des meilleurs moyens de gagner l'affection des peuples de Madagascar.

Nous allons faire copier les plans et les cartes levées par M. le Ch. Grenier, et nous aurons l'honneur de vous les adresser. Nous les enverrons également à M. de Maudave dans la vue de lui donner tous les renseignements dont il peut avoir besoin pour hâter les progrès de son établissement. »

Quelques jours plus tard, Grenier écrit au ministre une lettre<sup>17</sup> à laquelle il joint un extrait de la relation de sa reconnaissance de la côte de Madagascar, on y retrouve les informations communiquées au ministre par Poivre, mais on y apprend aussi que Grenier ne s'est pas contenté d'effectuer des relevés cartographiques, mais qu'il s'est impliqué dans des relations avec les chefs locaux, au point de ramener l'un d'entre-deux à l'Isle de France. Au terme de sa reconnaissance, il conclut :

« Je regarde l'île de Madagascar comme la plus riche du monde en minéraux et autres productions, et je pense qu'il est très possible de s'y établir ... »

On trouvera dans la base documentaire, à l'année 1768, deux lettres du chevalier Grenier au gouverneur Dumas, l'une expédiée quelques semaines après son arrivée à Foulpointe, l'autre de Tamatave le premier octobre. Grenier traite essentiellement de sa perception des populations malgaches et de la façon dont la colonisation de l'île devrait être menée.

### **Les idées de Grenier sur la colonisation de Madagascar**

Nous avons dit qu'Alexis Rochon était arrivé à l'Isle de France pour travailler de concert avec Grenier ; en fait, s'il se rendit également à Madagascar, c'est de son côté, avec des objectifs différents. Par la suite, quatre mois durant, ils furent compagnons de voyage sur la nouvelle route des Indes, ils eurent donc largement le temps d'échanger leurs avis sur Madagascar et la colonisation en cours. L'histoire a retenu de ce voyage en commun que leurs relations ne furent pas des plus chaleureuses, et on a attribué cela au caractère difficile de Rochon. Cependant ne doit-on pas voir dans cette absence de sympathie la conséquence d'un différent d'ordre philosophique : leurs idées sur l'homme, l'homme noir en particulier, le droit à le déposséder et à l'asservir.

Rochon s'est exprimé longuement dans son ouvrage *Voyage à Madagascar*, il y affiche une empathie pour les peuples de la grande île et un dégoût de l'esclavage ; en revanche on ne mentionne jamais les idées de Grenier. On les trouve exprimées dans la lettre de Grenier à Dumas écrite de Foulpointe :

« Vous serez peut-être étonné qu'à peine arrivé dans un pays, je veuille offrir des moyens de le diriger pour s'en rendre maître absolu. [...] Ces hommes naturellement belliqueux et paresseux n'adopteront la paix ni le travail s'ils n'y sont entraînés par quelques passions plus fortes qui subjuguent leur âme.

<sup>16</sup> Absolument inexacte, l'expédition n'a visité que la côte au sud de Foulpointe, et n'a donc rien pu vérifier de cette substantielle partie de la côte plus au nord, de Foulpointe jusqu'à Vohémar qui n'était d'ailleurs pas à son programme.

<sup>17</sup> Base docu=> 27 janvier 1769- Grenier au ministre.

Ils aiment le faste et le luxe, il faudrait je crois commencer par satisfaire ces penchants de la manière que j'ai énoncé ci-dessus, avant que de les priver de ce qui les affecte actuellement ».

C'est donc en créant des besoins irrépressibles chez les Malgaches qu'il envisage de se rendre maître de l'île ; il est là dans la longue lignée de ceux qui troquent les richesses des nouveaux continents contre des tonneaux d'eau de vie. L'année suivante, de retour de Madagascar, il rédige un « *Projet d'établissement à Madagascar* »<sup>18</sup> que nous retrouvons dans les archives du gouverneur Desroches. L'enseigne des vaisseaux du Roi a maintenant les idées claires après avoir observé les débuts de Maudave au Fort Dauphin :

« Le lieu qu'a choisi M. de Modave et la manière dont il s'y prend ne conviennent donc point à l'entreprise. Il est un autre moyen mais il est dur et peut-être violent, mais je vais prouver, je crois, que c'est le seul qui puisse mener au but qu'on se propose. ».

On laissera le lecteur prendre connaissance de la façon musclée dont Grenier voit les choses, il écrit en conclusion :

« Je le répète, la séduction peut réussir avec un peuple doux et de bonne foi, mais la force est absolument nécessaire contre la ruse et la méfiance d'un peuple subtil, industrieux, vindicatif et paresseux. »

\*

### Michel Sirandré ou de Sir André<sup>19</sup>

Le Sieur Sirandré avait fait la traversée depuis Lorient avec Maudave et Saint-Pierre<sup>20</sup> sur *le Marquis de Castries*. Il participa à la campagne hydrographique sur les côtes de Madagascar menée par le chevalier Grenier, puis il rejoignit Maudave à Madagascar en tant qu'ingénieur géographe.

A quelques jours du départ de Grenier pour Madagascar, Maudave écrivait :

« M. de Pallière m'a recommandé un bon et brave marin qui a fait les voyages de M. de Bougainville. Il se nomme Sirandré. M. Dumas et M. Poivre ont bien voulu, à ma prière, l'embarquer comme dessinateur sur la frégate de M. le chevalier de Grenier pour reconnaître et relever la partie des côtes de Madagascar qu'on va visiter. Il est très capable de se bien acquitter de cette opération. C'est un sujet qu'il convient d'attacher au nouvel établissement où il sera très utile en qualité de capitaine de port. »<sup>21</sup>

En novembre, Maudave attend l'arrivée de son collaborateur, attente vaine puisque *l'Heure du Berger* retourna à l'Isle de France sans être descendue jusqu'au Fort Dauphin. Il note dans son journal au 21 novembre 1768 :

« ... je suis fort étonné de n'avoir pas encore entendu parler du bâtiment du Roi *l'Heure du Berger*. Il est parti de l'Isle de France avec *la Garonne* sur laquelle je suis venu à Madagascar. Il devait aller à Foulepointe et se rendre au Fort-Dauphin en examinant la côte. M. le Chevalier de Grenier qui le commande comptait être ici au plus tard à la fin d'octobre. J'ai principalement regret de ne pas le voir au Fort Dauphin à cause du Sieur Sirandré que j'avais fait embarquer sur ce bateau pour voir par lui-même la côte de l'Est de Madagascar. Il me serait actuellement bien utile, surtout dans l'idée où je suis de faire reconnaître exactement l'étang d'Ambove et l'embouchure de la rivière de Fanshere »

En 1771, quand fut créé à l'Isle de France un dépôt des cartes et journaux, il fut confié au Sieur Sirandré.

\*

<sup>18</sup> Base docu=> En 1769 – Un projet d'établissement à Madagascar, par le chevalier Grenier.

<sup>19</sup> A.N. Mar C/7/309 : dossier personnel de Michel Sirandré ou Sir André (1724-1789). Voir également : *J. B. d'Après de Manneville et la cartographie de la nouvelle route des Indes*. par Manonmani Filliozat, conservatrice des archives municipales de Saint-Malo.

<sup>20</sup> B. de Saint Pierre le nomme dans *Voyage à l'Isle de France* : « le sieur Sir André, passager »

<sup>21</sup> Base docu=> 5 août 1768 – Maudave au ministre.

ANNEXE

Bordereau des plans que le Ch. Grenier a levés sur la côte de l'Est de Madagascar<sup>22</sup>

---

- 1°. Une carte de la côte comprise entre Tamatave et Mananzari.
- 2°. Le plan de Foulpointe N°1 qui n'est pas compris dans la carte.
- 3°. Le plan de Tamatave N°2.
- 4°. Le plan du lac de Noscebé N°3.
- 5°. Le plan de Manourou N°4.
- 6°. Le plan d'une partie de la rivière de Mananzary N°5.

Nota

Tous les plans particuliers sont numérotés ainsi que dessus, et on trouve sur les cartes de cette côte les mêmes numéros au degré de latitude de chaque endroit.

\* \* \*

---

<sup>22</sup> A.N. Mar B/3/583, f°222